

INFORMATIONS UTILES

SCOLARITÉ LICENCES ET MASTERS

✆ 01.76.53.02.50 / 01.76.53.02.51
✉ scolarite@mi.parisdescartes.fr
🕑 lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, mercredi et vendredi matin de 9h30 à 12h

SCOLARITÉ MASTER MIAGE

✆ 01.76.53.02.49
✉ miage@mi.parisdescartes.fr

ACCOMPAGNEMENT SANTÉ ET HANDICAP

Les étudiants rencontrant des difficultés liées à leur état de santé ou à un handicap, même de façon temporaire, peuvent bénéficier d'un accompagnement par l'université.

www.mi.parisdescartes.fr/etudes-vie-etudiante/scolarite/service-accompagnement-sante-et-handicap

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Si vous avez des difficultés sociales, familiales et/ou personnelles, vous pouvez contacter le service social de l'université :
✆ 01.76.53.19.19 / 01.76.53.19.20

www.parisdescartes.fr/VIE-ETUDIANTE/Accueil-des-etudiants/Les-assistantes-sociales

LIENS UTILES

SITE DE L'UFR DE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE
www.mi.parisdescartes.fr

LIEN MOODLE
sur lequel vous pourrez trouver des informations diverses concernant la scolarité licence ou master
www.moodle.mi.parisdescartes.fr

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES
www.parisdescartes.fr/BIBLIOTHEQUES/Les-bibliotheques-universitaires

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES
Idéal pour des renseignements pratiques inter-étudiants. N'hésitez pas à y adhérer et pourquoi pas, y contribuer activement.

LE MIBDE
Facebook : @MIBDE

LE BDE MIAGE DESCARTES
Facebook : @BdeMiageDescartes

L'ADAM (ASS. DESCARTES ANCIENS MIAGISTES)
Facebook : @ADAM - Association Descartes Anciens Miagistes
Site web : www.adam-parisdescartes.fr

MON INDISPENSABLE ENT
Pensez à activer votre compte ENT, pour accéder à votre messagerie, et faire votre inscription pédagogique.
Vos codes d'activation sont sur les coupons qui vous ont été remis avec votre carte d'étudiant.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

UFR DE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE
Centre Universitaire des Saints-Pères
45 rue des Saints-Pères
75006 PARIS

Conception et impression : Pôles graphisme et édition Comédi
Université Paris Descartes - sept. 2018 - Crédits photos : Epictura Pix5

UFR DE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE — UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

GUIDE PRATIQUE DE L'ÉTUDIANT : MATHS-INFO



PENSER. CHERCHER. ÊTRE.

MEMBRE DE
USPC Université Sorbonne Paris Cité

RENTRÉE

LICENCE 1ÈRE ANNÉE
Lundi 3 septembre 2018
Amphithéâtre Fourier, 5e étage

LICENCE 2E ET 3E ANNÉE INFORMATIQUE
Jeudi 13 septembre 2018 de 9h00 à 10h30,
Amphithéâtre Weiss

LICENCE 2E ANNÉE MATHÉMATIQUES
Jeudi 13 septembre 2018 de 17h00 à 17h30,
après le CM d'Algèbre 3,
Amphithéâtre Fourier

LICENCE 3E ANNÉE MATHÉMATIQUES
Jeudi 13 septembre 2018 de 9h30 à 10h00,
après le CM de Proba 5,
Amphithéâtre Fourier

Retrouvez les dates de rentrée des masters à l'adresse :
www.mi.parisdescartes.fr/etudes-vie-etudiante/en-pratique/rentrees-universitaires-2018-2019



INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES

EN LICENCE
Ouvertes dès que l'inscription administrative a été effectuée.
Fermées entre le 20 juillet et le 20 août 2018.

Vous recevrez un mail de la scolarité vous informant de l'ouverture des inscriptions pédagogiques en ligne à faire sur votre ENT, et de la disponibilité de la procédure à suivre sur Moodle.

Concernant les inscriptions pédagogiques du 2e semestre, vous recevrez un mail à la fin du 1er semestre.

EN MASTER
Les enseignants vous indiqueront la procédure à suivre lors de la pré-rentrée.

EXAMENS

ÉPREUVES ÉCRITES

Vous serez informés par les enseignants et/ou par mail de la scolarité des dates précises des épreuves de contrôles continus et des examens terminaux.

Modalités de contrôle des connaissances :
Vous trouverez sur Moodle les coefficients et ECTS des UEs et ECUEs concernant votre année d'étude.

SESSION DE RATTRAPAGE

EN L1 (PORTAIL COMMUN MATHS ET INFO), L2 ET L3 INFORMATIQUE

Vous êtes concerné par la session de rattrapage :

Lorsque vous n'avez pas validé votre année et que vous avez une moyenne générale de l'année inférieure ou égale à 8/20.

Dans le ou les semestres non validé(s) : vous devez obligatoirement repasser toutes les UEs auxquelles vous avez obtenu une note inférieure à 10/20.

Dans le cas où une UE non validée (dans un semestre non validé), est composée d'ECUE : vous devez repasser l'ECUE à laquelle vous avez une note inférieure à 10/20.

Les modalités de rattrapage de l'ECUE de C2i vous seront indiquées durant l'année universitaire 2018/2019.

EN L2 ET L3 MATHÉMATIQUES

Vous êtes concerné par la session de rattrapage lorsque vous n'avez pas validé votre année :

Dans le ou les semestres non validé(s) : vous devez obligatoirement repasser toutes les UEs auxquelles vous avez obtenu une note inférieure à 10/20.

Dans le cas où une UE non validée (dans un semestre non validé), est composée d'ECUE : vous devez repasser l'ECUE à laquelle vous avez une note inférieure à 10/20.

EN M1 INFORMATIQUE ET M1 MATHÉMATIQUES

Vous êtes concerné par la session de rattrapage lorsque vous n'avez pas validé votre année :

Dans le ou les semestres non validé(s) : vous avez le choix de repasser des ECUEs non validées dans les UEs auxquelles vous avez obtenu une note inférieure à 10/20.

Mais vous devez obligatoirement repasser au moins une ECUE non validée, dans les UEs auxquelles vous avez obtenu une note inférieure à 7/20.

EN M2 MATHÉMATIQUES ET M2 INFORMATIQUE

Il n'y a pas de session de rattrapage.

